



animateur

animateur



Baptiste



Hakim

LIEU DE RÉSIDENCE*	STAGE + pique-nique (à ramener)	STAGE + repas (cantine)
SAINT-AIGNAN	30 €	55 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS	35 €	60 €
HORS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS	40 €	65 €

*Merci de fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

INSCRIPTIONS

BUREAU ENFANCE JEUNESSE
8 rue Victor Hugo - 41110 Saint-Aignan

Du lundi au vendredi : 9h - 12h
enfance-jeunesse@ville-staignan.fr
02 54 71 22 36 / 06 62 94 30 72

En cas d'annulation ou d'imprévu, merci de prévenir les animateurs.
Le remboursement ne sera possible que sur présentation d'un certificat médical.



Téléchargez
le flyer d'inscription

VILLE DE
SAINT-AIGNAN

VACANCES SPORTIVES

≡ SUMMER ≡

Tu as entre 8 et 14 ans ?
VIENS PARTICIPER AUX STAGES



POINT
DE RENDEZ-VOUS
L'ILE-PLAGE
au niveau du
chalet en bois



20
TERRE
DE JEUX
24

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Document à remplir et à remettre au Service Enfance-Jeunesse
8 rue Victor Hugo - 41110 Saint-Aignan
9h00 - 12h00 du lundi au vendredi



coordonnées

NOM / Prénom de l'enfant :
Sexe de l'enfant : Masculin Féminin
Date de naissance de l'enfant :
Numéro de téléphone du représentant légal :
Autre numéro en cas d'urgence :
Adresse email du représentant légal :
Lieu de résidence :

(Merci de fournir un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois)

choix du/des stage(s)

- Semaine 1 Semaine 4
 Semaine 2 Semaine 5
 Semaine 3

choix de la formule

- Stage + pique-nique (à ramener)
 Stage + repas cantine

autorisations

Santé

En tant que représentant légal, j'autorise l'animateur.trice responsable à prendre, le cas échéant, toutes les mesures nécessaires pour l'état de santé de mon enfant, ainsi que le transport de celui-ci. Je décharge l'animateur.trice de toute responsabilité en cas d'incident pouvant survenir en dehors des horaires dites stages (10h00-16h00).

Attestation sur l'honneur

J'atteste sur l'honneur que toutes les informations fournies dans le formulaire d'inscription sont exactes. Des justificatifs pourront être demandés.

Certificat médical

Dans le cadre d'une pratique d'une activité de loisir, le certificat médical d'aptitude n'est pas obligatoire. Cependant, nous conseillons vivement de vous assurer auprès de votre médecin traitant que l'état de santé de votre enfant permet de pratiquer une activité aquatique régulière. La collectivité ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de problèmes médicaux survenus sur les sites que l'enfant fréquente.

Trajets équipements sportifs

En tant que représentant légal, j'autorise mon enfant à effectuer les trajets entre les différents lieux d'activités sous la responsabilité de l'animateur.trice.

Trajets lieu du stage / lieu de résidence

- En tant que représentant légal, j'autorise mon enfant à effectuer seul les trajets d'aller et de retour entre son lieu de résidence mentionné ci-dessus et le lieu du stage. De plus, j'ai la possibilité de fournir un document sur lequel j'autorise des personnes nommées à emmener et venir chercher mon enfant à la piscine municipale.

Communication

- En tant que représentant légal, j'autorise la Ville de Saint-Aignan à photographier mon enfant et à utiliser son image pour des actions de communication.

règlement

Montant total à régler : €

Moyens de paiements acceptés :

- Chèque : €
 Espèces : €
 Passeport temps libre : €
 Pass Activité : €

Fait à : Le :/...../.....

Signature du représentant légal

Signature du responsable
du Service Enfance-Jeunesse



PROGRAMME



horaires

- 10h - 12h Activités sportives
- 12h - 13h Pique-nique ou repas cantine
- 13h - 16h Activités sportives

équipements à prévoir

- Tenue et chaussures de sport adaptées
- Gourde ou bouteille d'eau personnalisée
- Pique-nique en fonction de la formule choisie
- Maillot de bain, serviette de bain, lunettes de natation et bonnet de bain

 Piscine et Médiathèque
CHAQUE SEMAINE 

SEMAINE 1

du 8 au 12 juillet



CÉCIFOOT

GOALBALL

BEACH VOLLEY

RUGBY À 7

Passage de la
flamme olympique
le 9 juillet



SEMAINE 2

du 15 au 19 juillet

PÊCHE

PADDLE XXL

VOILE

SEMAINE 3

du 22 au 26 juillet

AIKIDO

TAEKWONDO

JUDO

SEMAINE 4

du 29 juillet au 2 août



TENNIS

BADMINTON

TENNIS DE TABLE

SEMAINE 5

du 5 au 9 août



DÉCATHLON

BASKETBALL 3X3

HANDBALL

Planning susceptible d'être modifié en fonction de la météo et de la disponibilité des associations.